

Code de vie

Afin d'aider les élèves à respecter les règles du code de vie, nous leur enseignons les comportements attendus dans différentes situations scolaires.

Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raison d'être
Respect De soi Des autres De l'environnement	Je suis ponctuel et assidu. 	Je vais à l'école tous les jours. J'arrive à l'heure prévue pour le début des classes. 	La fréquentation scolaire est obligatoire pour profiter des apprentissages et éviter de déranger la classe.
	Je suis responsable de ma propre sécurité et de celle des autres. 	Je me comporte de manière sécuritaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Je joue à des jeux sécuritaires et appropriés.	Je crée un milieu sécuritaire et agréable. 
	Je prends soin de mon hygiène, de ma tenue vestimentaire et de ma santé.	Je prends soin de moi en mangeant sainement. Je m'habille selon le code vestimentaire de l'école. 	Je favorise une hygiène de vie équilibrée. J'apprends à avoir une image positive de moi.
	Je respecte les adultes et les élèves par mes gestes et mes paroles. 	Je m'adresse aux adultes de manière appropriée (ton de voix, langage soigné). Je règle mes conflits de manière pacifique (j'utilise les mots plutôt que la violence).	Je développe mon sentiment d'appartenance. Je développe des relations harmonieuses avec les autres. J'apprends à exprimer mes émotions avec calme et politesse.
	Je prends soin de mon matériel, celui des autres et celui de l'école. Je garde les lieux propres. 	Je remets le matériel utilisé en bon état. Je dispose de mes déchets aux endroits appropriés. 	Je crée un environnement propre et agréable.
	L'utilisation des téléphones cellulaires est interdite. J'utilise les outils fournis par l'école.	J'apporte le matériel nécessaire permis à l'école.	J'évite la perte, le bris et le vol. 
Pour respecter les règlements ministériels, aucun appareil technologique n'est autorisé sur le territoire de l'école.			
Engagement	Je m'engage activement dans mes apprentissages. 	J'effectue le travail demandé dans les délais prévus. Je respecte les consignes de l'adulte. 	J'apprends à me responsabiliser. J'apprends à bien faire mes tâches, mes devoirs et mon étude.
	Je m'engage à contribuer au climat général de mon école (circulation calme, rang).	Je suis calme autant dans ma classe que dans mes déplacements.	J'apprends à donner le bon exemple.
Lorsque l'élève se déplace sur le terrain de l'école avec son transport actif (planche à roulettes, vélo, trottinette, patin à roulettes, etc.), il doit l'avoir dans les mains.			
Croire au potentiel éducatif de tous	Je contribue au bien-être de mes pairs.	J'aide en encourageant les élèves en difficulté. 	Je développe mon estime de soi ainsi que mon empathie. Je crée des sentiments agréables chez mes pairs.
	Je favorise la coopération et le travail d'équipe.	J'accepte les idées des autres en les respectant. Je rends service à autrui. Je m'implique dans les activités scolaires.	Je développe mes compétences émotionnelles, relationnelles et sociales. 
	Je tends la main à la diversité à l'égard du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique et de la religion. 	J'accepte de travailler en équipe. J'évite d'exclure des élèves. J'accepte les personnalités, les cultures et les goûts des autres.	Je facilite mes relations et je conserve la confiance de mes pairs.

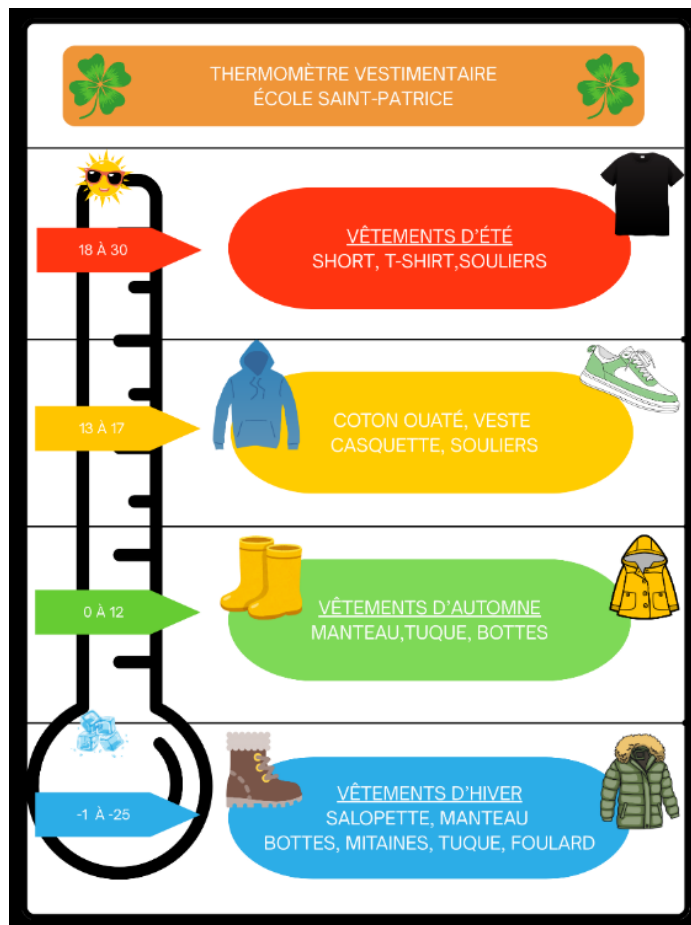
Code vestimentaire

Je m'habille de manière adéquate selon la saison (voir ci-dessous le thermomètre vestimentaire de l'école).

Je porte des vêtements qui respectent les **valeurs** de l'école :

- ❖ Je m'assure que mes sous-vêtements sont couverts.
- ❖ Je porte un chandail qui couvre le ventre; les bretelles des camisoles doivent être d'une largeur équivalente à une pâte à lasagne; les décolletés plongeants ou les dos dénudés sont interdits.
- ❖ Je porte des jupes ou des shorts d'une longueur mi-cuisse.
- ❖ Je porte des vêtements non transparents.
- ❖ Je porte des vêtements sans dessins ou paroles à caractère violent, haineux ou sexuel.
- ❖ Je change mes vêtements pour le cours d'éducation physique (**obligatoire en 5^e et 6^e années et fortement suggéré en 3^e et 4^e années**).
- ❖ J'enlève mon chapeau, ma casquette ou mon capuchon à l'intérieur de l'école.
- ❖ Je porte des chaussures propres à l'intérieur.
- ❖ Afin d'éviter les blessures, je dois porter des souliers ou des sandales pouvant s'attacher; les sandales de plage sont interdites.
- ❖ Je porte mon manteau et mes bottes en hiver.

Le personnel de l'école peut intervenir en tout temps concernant une tenue qui semble inappropriée.



Respect du code de vie – suivi par les parents

À l'école Saint-Patrice, l'élève a un dossier unique dans lequel toute l'information qui le concerne est consignée. Pour soutenir l'élève dans son évolution scolaire, ses parents ont la responsabilité de consulter son dossier, à l'aide du **Portail Parents et/ou Clic école**, sur une base régulière. Dans l'onglet « Messages » du dossier de l'élève, les informations seront comptabilisées en fonction de quatre niveaux. La plupart des situations sont gérées à l'interne, toutefois, le billet que vous recevez vous permet **d'être informés** et **d'avoir une discussion** avec votre enfant. Dans les cas les plus graves, nous communiquerons avec vous directement. Veuillez noter que, selon la gravité du comportement (intensité et fréquence), la décision d'une conséquence sera déterminée par l'équipe-école.

L'école a la responsabilité d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves qui la fréquentent. Le Code de vie prévoit notamment l'interdiction d'apporter à l'école ou d'avoir sur soi des armes blanches, des armes offensives, des armes-jouets, tout objet jugé dangereux, ainsi que des objets servant à la consommation de substances intoxicantes.

Lorsque la direction de l'établissement a des motifs raisonnables de croire qu'un élève a enfreint les règles de l'école et que la fouille pourrait permettre d'en établir la preuve, elle est autorisée à procéder à la fouille du casier et des effets personnels de l'élève. Cette vérification a uniquement pour but d'assurer la sécurité des élèves et du personnel. Si la situation l'exige, la direction peut communiquer avec les services policiers, toujours dans l'intérêt de la sécurité de tous.

**MESURES ÉDUCATIVES :
CONSÉQUENCES lors du non-respect du code de vie ou
dans les situations de violence ou d'intimidation**

Je dois respecter les règles. Si je choisis de ne pas le faire, j'accepte de perdre certains privilèges ou d'assumer les conséquences en lien avec mes attitudes et comportements inappropriés.

Par exemple :

- | | |
|--|--|
| ♣ Avertissement verbal | ♣ Retenue |
| ♣ Gestes réparateurs | ♣ Feuille de route pour m'améliorer |
| ♣ Appel téléphonique | ♣ Réflexion écrite |
| ♣ Répétition du bon comportement | ♣ Suspension interne |
| ♣ Discussion avec un adulte | ♣ Reprise du temps perdu |
| ♣ Excuses verbales | ♣ Suspension à la maison |
| ♣ Perte de récréation | ♣ Surveillance accrue de l'adulte |
| ♣ Retrait du jeu ou jeu supervisé | ♣ Travaux communautaires |
| ♣ Soutien au comportement par l'éducatrice | ♣ Frais de réparation ou de remplacement |
| | ♣ Autres |

Des sanctions disciplinaires seront appliquées spécifiquement au regard des **actes d'intimidation ou de violence** selon la gravité ou le caractère répétitif des actes. Nous évaluerons le degré de gravité et appliquerons les mesures d'encadrement et sanctions appropriées. **Aux moyens présentés précédemment s'ajoutent comme moyens possibles :**

- | | |
|---|--|
| ♣ Rencontre à l'école avec les parents | ♣ Protocole en cas de récidive |
| ♣ Suspension prolongée à la maison avec retour progressif | ♣ Plainte policière (faite par la victime) ou déclaration faite au service de police par l'école |
| ♣ Service répit | ♣ Autres |

Selon la situation et les circonstances particulières de l'évènement, les intervenants de l'école, avec l'accord de la direction, pourront choisir l'intervention appropriée.

**Dénoncer, ce n'est pas « stoler »! Dénoncer, c'est demander de l'aide!
Tout le monde doit être heureux et se sentir en sécurité à l'école St-Patrice!**



**À L'ÉCOLE ST-PATRICE, ON DIT NON À TOUTES FORMES
DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION**